



الوكالة المغربية للتهيئة
الضرورية
Agence Urbaine d'Essaouira

**Sommaire :**

Les programmes de réhabilitation des centres ruraux ont mobilisé un montant global estimé à 6,88 MMDH, supporté à hauteur de 3,31 MDH par son département. C'est ce qu'a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Abdelahad Fassi Fihri. Le ministre intervenait lors d'une réunion de la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la politique de la ville à la Chambre des représentants.

De nos jours la digitalisation des services publics est d'une importance cruciale pour une administration 2.0. Si le secteur privé s'est investi ces dernières années dans ce processus pour des considérations de rentabilité, le secteur public n'est cependant pas en reste et a aussi pris conscience de la nécessité d'opérer le virage de la digitalisation. Et les demandes d'autorisation d'urbanisme en constituent un champ par excellence ou la digitalisation doit être une réalité.

IMMOBILIER AU MAROC : FASSI FEHRI INVITE À PARIS LES MRE À SAISIR LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENT DANS UN "SECTEUR PROMETTEUR"

«Le secteur est prometteur. Il y a de réelles opportunités », a affirmé le ministre qui intervenait à l'occasion de l'inauguration du Salon de l'immobilier marocain SMAP-Immo.

« Le secteur a connu un bond en 2011-2012, suivie d'une légère récession. Mais actuellement et depuis cinq mois, il est sur une tendance haussière. Et c'est le moment de venir investir dans l'immobilier au Maroc », a dit M. Fassi Fehri, qui a effectué, en compagnie du Président du Conseil de la région Rabat-Salé-Kénitra, Abdessamad Sekkal et de l'Ambassadeur du Maroc en France, Chakib Benmoussa, une tournée à travers

les différents stands du Salon.

« Les ventes de ciment augmentent. La production d'unités augmente. Les crédits aussi. Tous les éléments d'un renouveau sont réunis », a indiqué le ministre dans une déclaration à la MAP, soulignant que son département déploie beaucoup d'efforts et « dispose d'une feuille de route » pour promouvoir une offre qui réponde aux besoins et au pouvoir d'achat des différentes catégories de la population ».

Selon le ministre, ce Salon, organisé sous l'égide de son département, a été l'occasion d'être au plus près des Marocains du Monde, de s'informer de leurs doléances et des pro-

blèmes qu'ils rencontrent en matière d'immobilier.

Parmi les problèmes exposés au ministre par des MRE, la question de l'accès aux crédits bancaires et leurs taux jugés élevés, les difficultés rencontrées pour venir investir au Maroc ou encore les problèmes relatifs aux infractions aux règles de l'urbanisme...

SOURCE: atlasinfo.fr

Dans ce numéro :

Fassi Fihri.. Les programmes de réhabilitation des centres ruraux débloquent plus de 6 MMDH	2
La relance vue par la tutelle et les professionnels : Pour une reconfiguration du secteur de l'habitat	2
La relance vue par la tutelle et les professionnels : Pour une reconfiguration du secteur de l'habitat	2
Logement : Cap sur les principaux leviers incitatifs	3
Logement social : Le leadership continental du Maroc reconnu	3
Al Omrane : un investissement de plus de 5 MMDH mobilisé en 2018	3
Derniers numéros du bulletin	4
Agenda	4

MARRAKECH: FASSI FEHRI ÉLU PRÉSIDENT DU BUREAU DE LA 38ÈME ASSEMBLÉE DE « SHELTER AFRIQUE »

L'institution panafricaine « Shelter Afrique », vouée à la mobilisation des ressources financières en faveur de la promotion de l'habitat dans le Continent, a tenu, jeudi à Marrakech, les travaux de sa 38ème Assemblée Générale Annuelle (AGA).

A l'entame des travaux de ce conclave de haut niveau, le Maroc, en la personne du ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, M. Abdelahad Fassi Fehri, a été élu président du bureau de cette 38ème Assemblée, alors que le Kenya et le Cameroun ont

été élus respectivement 1er et 2ème vice-président.

Plusieurs points figuraient à l'ordre du jour de cette Assemblée, notamment l'examen et l'adoption du procès verbal de la 37ème AGA tenue à Nairobi, au Kenya, du rapport annuel et des états financiers audités pour la période close le 31 décembre 2018, outre l'élection et la nomination des administrateurs au sein de « Shelter Afrique ».

A l'issue des travaux, le Kenya et le Cameroun ont été désignés respectivement les pays hôtes des 39ème et 40ème AGA de « Shelter Afrique ». Société pour l'ha-

bitat et le logement en Afrique, elle a pour mission de mobiliser des ressources financières en faveur de la promotion de l'habitat en Afrique.

Les actionnaires de « Shelter Afrique » comprennent 44 pays membres (dont le Maroc), la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Société Africaine de réassurance.

SOURCE: fr.hespress.com



Les programmes de réhabilitation des centres ruraux ont mobilisé un montant global estimé à 6,88 MMDH, supporté à hauteur de 3,31 MDH par son département. C'est ce qu'a indiqué, mardi à Rabat, le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de la politique de la ville, Abdelahad Fassi Fihri. Le ministre intervenait lors d'une réunion de la commission de l'intérieur, des collectivités territoriales et de la politique de la ville à la Chambre des représentants.

FASSI FIHRI.. LES PROGRAMMES DE RÉHABILITATION DES CENTRES RURAUX DÉBLOQUENT PLUS DE 6 MMDH

Plus de 100 conventions ont été signées entre 2015 et 2018 pour appuyer ces programmes, a souligné Fassi Fihri, notant que ces derniers tendent à mettre en place des espaces territoriaux intégrés et solitaires, selon une vision prospective et proactive des politiques urbaines et à réhabiliter les centres des communes en milieu rural, avec une enveloppe budgétaire et un agenda précis, tout en se basant sur les résultats de l'étude relative aux centres émergents, qui est en phase finale.

348 espaces territoriaux ont été identifiés et répondent aux critères spécifiques et disposent d'un centre émergent, soit 27,1%, a-t-il souligné. Et de préciser qu'il a été procédé à la classification de ces espaces abritant les centres ruraux émergents en cinq grandes zones, faisant savoir que la plupart des provinces ont des centres émergents avec différentes densités de population.

Le responsable gouvernemental a indiqué, par ailleurs, que le programme relatif à l'assistance architec-

ture dans le monde rural de 2014 repose sur l'élargissement de l'offre englobant les plans architecturaux gratuits, les plans de restructuration des douars, les plans relatifs aux zones d'aménagement progressif et les études de faisabilité en la matière et d'autres ayant un caractère préventif et proactif portant sur les risques liés aux séismes, aux inondations et au glissement de sol...

SOURCE: btpnews.ma

L'INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME SERA-T-ELLE CONFIEE À DES PRESTATAIRES PRIVÉS ?

De nos jours la digitalisation des services publics est d'une importance cruciale pour une administration 2.0. Si le secteur privé s'est investi ces dernières années dans ce processus pour des considérations de rentabilité, le secteur public n'est cependant pas en reste et a aussi pris conscience de la nécessité d'opérer le virage de la digitalisation. Et les demandes d'autorisation d'urbanisme en constituent un champ par excellence où la digitalisation doit être une réalité.

Les autorisations d'urbanisme représentent des enjeux de taille pour les acteurs urbains qu'ils soient publics ou privés. Si les pouvoirs publics veillent, à travers ce dispositif de régulation urbaine, au respect de l'ordre urbain et aux droits des sols, en revanche, les acteurs privés sont sur une logique entrepreneuriale. Rapprocher ces deux visions suppose, outre la pédagogie d'écoute, une intelligence collective des acteurs pour faire de nos villes des lieux de vie attractifs, mais aussi, des espaces

de création de la richesse économique. Quels sont les grands traits de ce processus ? Le lancement de la nouvelle plateforme nationale Rokhas.ma annonce-t-il un tournant vers l'entrée en jeu de prestataires privés ? Analyse en deux points.

Un système d'autorisation propice à des pratiques non éthiques

Dans un rapport du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat soumis au CESE, ce département souligne que "compte tenu de la fragilité de la gou-

vernance matérialisée par une architecture complexe, difficultés d'accès à l'information, des procédures non formalisées, le système d'autorisation de construire au Maroc, est propice à l'émergence de plusieurs pratiques illicites et non éthiques (corruption, conflits d'intérêts, rétention de l'information, excès de pouvoir...etc.), contribuant ainsi à alourdir davantage la procédure et à proroger les délais d'obtention des autorisations"...

SOURCE: ecoactu.ma



LA RELANCE VUE PAR LA TUTELLE ET LES PROFESSIONNELS : POUR UNE RECONFIGURATION DU SECTEUR DE L'HABITAT

évelopper des zones urbanistiques nouvelles, revoir le dispositif encourageant l'investissement dans le secteur de la promotion immobilière et révision de la liste des logements pouvant bénéficier du soutien public...

il s'agit là des principales orientations du plan de relance du secteur de l'habitat au Maroc. Le département de tutelle se penche actuellement sur une refonte du secteur. Une révision menée en concertation avec l'ensemble des parties prenantes pour dynamiser l'offre et répondre au besoin pressant en termes de logement. Pour ce faire, 10 orientations ont été définies. Citons entre autres la mise en œuvre d'approches locales dans l'optique d'assurer une offre adaptée aux spécificités des régions, notamment en termes de coût. Cette offre devrait se structurer autour

d'une approche territoriale conforme aux schémas directeurs et des plans d'aménagement urbains. Le dispositif de relance s'appuiera par ailleurs sur une vision urbanistique dynamique et anticipative axée sur l'amélioration de la qualité de logements, notamment à travers le lancement de programme de logements visant le renforcement de la mixité sociale, d'un programme national pour l'habitat participatif et solidaire ainsi que d'un programme de référence des petits projets. L'aspect écologique et la lutte contre l'expansion urbaine devraient également être intégrés dans cette nouvelle

configuration. Le futur de l'habitat au Maroc dépend, entre autres, de la présentation d'une offre de logement accessible, de la lutte préventive contre l'habitat non structuré ainsi que d'un bon ciblage des bénéficiaires du soutien public.

Parallèlement aux ambitions de la tutelle, les professionnels ont pour leur part dévoilé leur propre vision pour booster le secteur à moyen et long termes...

SOURCE: aujourd'hui.ma

Logement : Cap sur les principaux leviers incitatifs

Outre ce dispositif de logement, l'Etat a mis en place plusieurs leviers incitatifs renforçant ainsi l'offre de logement. Ces incitations sont venues atténuer la pression sur le marché de l'immobilier et d'améliorer l'accessibilité des populations à la propriété dans des conditions favorables. Tour d'horizon des principales incitations déployées.

Facilitation des procédures

L'investissement dans le secteur de l'habitat a long-

temps été impacté par les lourdeurs administratives, notamment en termes d'obtention d'autorisation de construire. Cette contrainte a été levée depuis 2013, et ce grâce au Règlement général de la construction, principal référentiel administratif, technique et juridique qui encadre la construction au niveau national. Ce règlement a, en effet, mis fin à un certain nombre de dysfonctionnements. Parmi les avancées enregistrées figure également la facilitation des procédures de transfert des biens immobiliers ainsi que celles portant sur la création

des titres fonciers. A cela s'ajoute également la dématérialisation du paiement des droits d'enregistrement auprès de l'administration fiscale.

Mobilisation du foncier public

La mobilisation du foncier public fait également partie des leviers mis en œuvre pour la diversification de l'offre de logement au niveau national...

SOURCE: aujourd'hui.ma



L'impact de la politique de l'Etat en matière d'habitat se mesure par la réduction notable du besoin en logement. Selon les données disponibles, le déficit en logement s'est rétracté de 67% se situant autour de près de 400.000 unités. La promotion du logement social au Maroc a joué un grand rôle dans la résorption de ce déficit.

LOGEMENT SOCIAL : LE LEADERSHIP CONTINENTAL DU MAROC RECONNU

Initié sous le thème « Mise en œuvre des cadres institutionnels et juridiques: clés de succès du programme de logements sociaux », ce conclave de haut niveau, qui intervient dans le cadre des travaux de la 38^e Assemblée générale annuelle (AGA) de « Shelter Afrique » (18-20 juin), se veut une véritable plateforme d'échange et de concertation relative aux stratégies et aux bonnes pratiques en matière de logements sociaux en Afrique, conformément aux objectifs de développement de la coopération Sud-Sud, en collaboration avec des

partenaires financiers internationaux et avec le support des Etats membres de « Shelter Afrique ».

Ce symposium a ainsi pour principaux objectifs de fournir aux actionnaires un plan clair de reproduction des programmes de logements sociaux dans leurs pays respectifs et représente une plateforme d'échange de leurs expériences, tout en ayant pour finalité de satisfaire la demande en habitat social, en offrant un logement décent qui respecte les normes de qualité et de sécurité.

L'organisation de la 38^e AGA de « Shelter Afrique » constitue une réelle opportunité, pour le Royaume, pour promouvoir le partenariat avec les Etats membres et les institutions de micro-finance, en privilégiant les projets de logement social de grande envergure, encourageant les partenariats publics-privés, tout en respectant les normes environnementales...

SOURCE : infomediaire.net

Le logement social a été au centre des travaux du Symposium annuel 2019 de l'institution financière panafricaine de développement « Shelter Afrique », organisé, mercredi à Marrakech, avec la participation de ministres africains en charge de l'Habitat et du Développement Urbain, de décideurs, d'experts et de professionnels du secteur.

AL OMRANE : UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 5 MMDH MOBILISÉ EN 2018

En ce qui concerne les activités de restructuration urbaine, les travaux de mise à niveau ont profité à plus de 121.732 ménages au niveau des achèvements et 105.054 ménages pour les mises en chantier, a précisé M. Kanouni lors du conseil de surveillance du Holding, présidé par le ministre de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, Abdelahad Fassi Fehri, en présence de la Secrétaire d'Etat chargée de l'Habitat, Fatna El-K'hriel.

Sur le plan financier, le chiffre d'affaires du Groupe s'est maintenu en 2018 à 5,02 MMDH, au même niveau que l'année précédente, a fait savoir le responsable, cité par un communiqué d'Al Omrane, ajoutant que l'année 2018 a été marquée également par la sortie réussie du Groupe sur le marché financier, avec une levée obligatoire de 1 Milliard de dirhams, sursouscrite 8,2 fois.

Pour l'année 2019, le Groupe ambitionne de

mobiliser un investissement de plus de 5,5 MMDH avec 28.000 mises en chantier et 28.000 unités achevées, y compris celles engagées en partenariat, a-t-il soutenu.

Et de préciser que concernant, la mise à niveau urbaine, il est prévu de mettre en chantier des opérations au profit de 110.000 ménages et des achèvements pour 100.000 ménages...

SOURCE : marocdiplomatie.net



Les sociétés d'Al Omrane ont mobilisé un investissement de plus de 5 milliards de dirhams (MMDH) en 2018, ce qui a permis de mettre en chantier 26.892 unités et d'achever plus de 24.758 en propre et avec les partenaires, a annoncé, mercredi, le président du directoire de ce holding, Badre Kanouni.

BULLETIN OFFICIEL

Numéro du BO	Date de Publication
6783	03-06-2019
6784	06-06-2019
6785	10-06-2019
6786	13-06-2019
6786bis	14-06-2019
6787	17-06-2019
6788	20-06-2019
6789	24-06-2019
6790	27-06/2019

AGENDA

Festival Génération Gnaoua à Essaouira 2e édition
 Du jeu. 18 juil. au sam. 20 juil. de 17h00 à 23h00
 Centre culturel Dar Souiri

CINÉ JEUNES – SURPRISE !
 Ven. 19 juil à 17h. Patio de l'Institut français d'Essaouira

RENCONTRE AUTEURE JEUNESSE – « COQUILLAGES » DE ÉVA BENSARD
 Mar. 9 juil. à 17h
 Médiathèque de l'IF d'Essaouira

RENCONTRE JEUNESSE – DÉBAT P'TIT LIBÉ
 Mer. 17 juil. à 17h
 Médiathèque de l'IF d'Essaouira

المملكة المغربية		الطبعة الخامسة والتسعون - عدد 5091	
11 جدارى الأضواء 1431 (20 ماي 2010)		ISSN 0851 - 1228	
الطبعة الرسمية			
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية			
ثمن النسخة : 10 برامم			
بيانات الاشتراكات	تصنيفات الاشتراكات		بيانات الاشتراك من الطبعة الرسمية
	في الشهر	في الخارج	
الطبعة العادية	250 برامم	300 برامم	الاشتراك من الطبعة الرسمية
طبعة مدركه منس القريب	-	300 برامم	الاشتراك - 50%
طبعة مدركه منس المكنون	-	300 برامم	الاشتراك من الطبعة الرسمية
طبعة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية	250 برامم	300 برامم	الاشتراك من الطبعة الرسمية
طبعة الإعلانات للتكليف القانوني	250 برامم	300 برامم	الاشتراك من الطبعة الرسمية
طبعة الترجمة الرسمية	150 برامم	300 برامم	الاشتراك من الطبعة الرسمية
أن الإعلانات القانونية والقضائية وبكافة النسخ وبالإجراءات والظهور للنشر بغيرها وبمختلفها حصرية رسمية ، ولا يمكن صدورها بالجمهورية الرسمية وبما أن تحمل النسخ من الطبعة الرسمية يتم الإعلان على أي حال غير رسمي في حد ذاته إلا أن الإعلان من الطبعة الرسمية			

Toute l'actualité à portée de main grâce aux QR Codes



Etat d'avancement des documents d'urbanisme



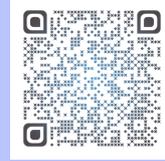
PREINSTRUCTION



RECLAMATIONS



CONDIDATURES



APPELS D'OFFRES



PUBLICATIONS



RESULTATS DES COMMISSINS



GEOPORTAIL



NOTES DE RENSEIGNEMENT



ACTUALITES



CONTACT



PRISE DE RENDEZ-VOUS

Réseaux sociaux



Facebook



YouTube



Instagram



Twitter

Accès directe aux services via le site web de l'AUESS



ARABE



FRANÇAIS



AMAZIGH



L'Agence Urbaine d'Essaouira fut créée en date du 19 Octobre 2006, en vertu du Décret n° 2.06.166.

L'Agence Urbaine d'Essaouira est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et relève de la tutelle du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

Missions:

L'arrêté n°2-3572 du 08 juillet 2005 portant organisation financière et comptable des Agences Urbaines... Plus



123, Lotissement AL Mostakbal BP 409 Essaouira, 44000 Maroc.



Standard: 05 24 47 40 37



Direction: 05 24 47 58 85



DAF: 05 24 78 57 37



Fax: 05 24 47 40 38



contact@auessaouira.ma

